Le sénateur Grosart: Il s'agissait d'une longue question supplémentaire, monsieur le président.

J'aimerais revenir à ce rôle et je tiens simplement à préciser que ce n'est pas le député qui est en cause, mais le membre de l'Assemblée législative, les membres élus du conseil scolaire, les membres élus ou nommés des services publics. Dans cette région de 20,000 habitants, on compte, je suppose, au moins une douzaine de représentants élus d'une sorte ou d'une autre. En même temps, je ne suis pas complètement d'accord à ce sujet, car les représentants élus sont fort différents. J'ai eu affaire à des députés et ils ne sont pas tous les mêmes. Certains ne se font pas élire parce qu'ils ne s'occupent pas de leurs affaires, et ainsi je ne compterais pas trop sur eux. Toutefois, je voulais simplement souligner ceci: est-ce le rôle que doit remplir Information Canada? Voilà ce que je demande. Je ne tiens pas à me répéter; je ne dis pas que ce n'est pas un effort remarquable. C'en est un. Mais est-ce bien son rôle?

M. Ford: C'est le rôle d'Information Canada, mais ce n'est pas notre seul rôle. Nous examinons ici l'une des tâches que remplit Information Canada et qui consiste à fournir des renseignements aux personnes qui en ont besoin.

Le sénateur Grosart: J'en conviens.

M. Ford: A mon avis, sénateur, en ce qui concerne les changements à apporter, cette situation pourrait donner de bons résultats. Si nous travaillons sur place et si nous comprenons les besoins et les àspirations des habitants des diverses régions de notre pays, nous pouvons en retour inforner les ministères et peut-être en résultera-t-il certains changements audacieux de l'appareil administratif à Ottawa. Nous ne disons pas qu'il s'agit de notre seule préoccupation, car nous nous occupons de bien d'autres domaines, mais nous estimons que ce travail serait utile, et la preuve en est faite.

Le sénateur Grosart: Bien entendu, il est utile. Il le serait aussi si vous disposiez de six fonctionnaires itinérants dans la région et il le serait encore davantage si vous en aviez douze. Je ne dis pas que ce travail ne soit pas utile; je demande simplement si Information Canada devrait remplir ce rôle. Je crois que non.

M. Ford: A cet égard, sénateur, et avec tout le respect qui vous est dû, je crois qu'Information Canada pourrait remplir ce rôle car sans lui, si nous ne disposons pas de personnes compétentes dans la région, et la région de l'Atlantique ne compte pas un si grand nombre d'habitants, nous ne connaîtrons pas les besoins de ces habitants ni les renseignements qu'ils désirent. Nous ne serons pas en mesure de faire connaître à ceux qui conçoivent des programmes d'information, ici à Ottawa, le besoin de communication avec les habitants de la région de l'Atlantique, du Québec ou de la Colombie-Britannique. Ce besoin d'information existe vraiment.

Le sénateur Grosart: Ou même à Toronto. Je ne nie pas la valeur de ce travail, et vous n'avez pas à m'en convaincre.

M. Ford: Je tiens simplement à souligner, sénateur, qu'il n'existe pas véritablement de programme national d'information. Notre pays compte des quantités de régions fort différentes et, à notre avis, il faut qu'il y ait quelqu'un sur place pour communiquer les renseignements à Ottawa de façon à ce que nous puissions dire: «Oui, voilà une bonne façon de formuler ce programme afin que les habitants de cette région puissent le comprendre et l'évaluer après qu'il

a été appliqué par ceux qui sont sur place.» A mon avis, voilà l'une des façons de réaliser des changements nécessaires.

Le sénateur Grosart: Vous avez répété la même chose à six reprises et j'ai dit que j'étais d'accord avec vous. Toutefois, je crois qu'Information Canada ne devrait pas remplir ce rôle et si c'est le cas, qu'a-t-on fait depuis cent ans dans les ministères où l'on a probablement dépensé des centaines de millions de dollars en information? Et maintenant vous dites que nous devons envoyer des fonctionnaires d'Information Canada dans les diverses régions afin de connaître les besoins à cet égard.

Vous avez peut-être raison mais si c'est le cas, j'espère que vous communiquerez certains renseignements à Ottawa, que vous imposerez un certain contrôle de ces renseignements et que vous effectuerez les études dont nous avons besoin ici. Dites-nous par exemple combien de tracts chaque ministère publie, à quel sujet et dans quel but? A-t-on l'intention d'atteindre directement ces personnes ou s'agit-il de passer par certaines étapes d'information au niveau des média avant de les atteindre? Il serait impossible de rejoindre tout le monde.

J'ajouterais même que si vous avez l'intention d'assumer cette tâche, vous aurez besoin de milliers d'agents itinérants. Il est facile de parler de Shelburne, mais je peux nommer plusieurs quartiers de la ville de Toronto où on trouve beaucoup plus d'ignorants de l'organigramme du gouvernement. Si on divise cette ville en quartiers de 20,000 habitants, il est fort probable que tous, sauf peutêtre dans une dizaine de ces quartiers, ignorent comment se renseigner. Pas un seul citoyen canadien ne sait automatiquement quel ministère est responsable d'un sujet précis se rapportant aux droits des particuliers. Moi-même je ne le sais pas; pourtant je scrute le tas de paperasse qui s'accumule sur mon bureau avant de la jeter. J'ai donc l'impression que vous vous chargez d'une tâche impossible et marginale en oubliant la plus importante.

M. Ford: Monsieur le président, je crois que le sénateur et moi sommes d'accord. Je dis tout simplement que nous essaierions tout simplement de placer des agents itinérants dans certains endroits choisis non seulement pour aider les personnes qui y habitent mais pour se servir de ces renseignements, sénateur, afin d'améliorer le fonctionnement du système de communication à Ottawa. Ainsi, nous aurions peut-être besoin de moins en moins d'agents itinérants. Le véritable but du programme c'est d'améliorer les communications au niveau fédéral. Nous sommes donc d'accord, monsieur le président.

Le sénateur Grosart: Mais c'est la première fois que vous en parlez.

M. Ford: Je n'ai donc pas réussi à faire comprendre ma pensée puisque c'est ce que je voulais dire.

Le sénateur Grosart: Si dès le début on avait dit que c'était là l'un des buts principaux du programme, j'aurais immédiatement été d'accord avec vous. Mais il serait inconcevable d'entrer en communication avec chaque individu.

M. Ford: Ce n'est pas son but; nous sommes d'accord,

Le président: Vous pourriez peut-être répéter sa fonction principale?